Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260122-2026_008-DE

DCM DU 22 JANVIER 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.008*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 22 janvier à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 16 janvier 2026 - Date d'affichage : 23 janvier 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

20 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Jacques BELLONCLE, Alain CLÉRY, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Jean-Christophe GILBERT, Éric GOSSET, Grégory PRENVEILLE, Jonathan RAULT, Ronan SALAÜN et Mesdames Claire BRIDEL, Sophie CARADEC, Lydia DERIEUX, Merlene DÉSILES, Chantal FRANCANNET, Awena KERLOC'H, Marie-Christine LESNÉ, Rozenn PIEL, Elsa ROUSSEL et Anne VIOT.

9 excusés : Messieurs Laurent BERTIN, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Yannick DANTON, Mickaël ROSETZKY et Mesdames Julie AUBAUD, Laurence BLOUIN-DUFFÉE, Alexandra MARIE, Laëtitia NOËL et Anne-Laure OULED- SGHAÏER,

9 pouvoirs : Messieurs Laurent BERTIN (qui a donné pouvoir à Grégory PRENVEILLE), Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), Yannick DANTON (qui a donné pouvoir à Alain CLÉRY), Mickaël ROSETZKY (qui a donné pouvoir à Jean-Christophe GILBERT) et Mesdames Julie AUBAUD (qui a donné pouvoir à Awena KERLOC'H), Laurence BLOUIN-DUFFÉE (qui a donné pouvoir à Chantal FRANCANNET), Alexandra MARIE (qui a donné pouvoir à Elsa ROUSSEL), Laëtitia NOËL (qui a donné pouvoir à Lydia DERIEUX) et Anne-Laure OULED- SGHAÏER (qui a donné pouvoir à Christophe GAUTIER).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260122-2026_008-DE

DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale des dernières décisions prises par délégation du Conseil municipal conformément à l'art. L.2122-22 du C.G.C.T.

I - Décisions :

DEC.2025.218 Renonciation préemption 5 rue Victor Hugo, parcelles BD 170, 314, 316, 321, 323 et appartenant à MORAZIN Bernard

DEC.2025.219 Renonciation préemption 7 allée des albatros, parcelle BM 207 et appartenant à THOMAS épouse GUITTON Marie-Christine

DEC.2025.220 Avenant au contrat de location du bâtiment sis 24 rue La Fontaine au profit de LCC

DEC.2025.221 Occupation de l'entrepôt sis 150 rue de Rennes au profit de Monsieur Théophile GAILLOT

DEC.2025.222 Renonciation préemption 8 Rue Aristide Briand, parcelle BD 139 et appartenant à BULOURDE Julien

DEC.2025.223 Renonciation préemption 5 Rue de l'étang, parcelle BD 99 et appartenant à LODENN PROMOTION

DEC.2025.224 Renonciation préemption 137 Rue de Rennes, parcelle BM 60 et appartenant à FRECHON Anne

DEC.2025.225 Renonciation préemption Le Petit Champ, parcelles BH 49, 50 et 51 et appartenant à CRON Dominique

DEC.2025.226 Renonciation préemption 5 Rue Comtesse de Ségur, parcelle BM 79 et appartenant à NADOT Christian

DEC.2025.227 Renonciation préemption 12 Rue des écoles, parcelle BD 260 et appartenant à MONNIER Raoul

DEC.2025.253 Occupation du local C rue Ampère au profit de HG Bois Construction

DEC.2025.254 Décision modificative - Avenant au contrat de location du bâtiment sis 24 rue La Fontaine au profit de LCC

DEC.2026.002 Renonciation préemption 5 Rue comtesse de Ségur, parcelle BM 79 et appartenant à LEPORT Christine

DEC.2026.003 Renonciation préemption 25 Rue de Rennes, parcelles BD 279 et BD 281 et appartenant à ALLAIN Yannick

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260122-2026_008-DE

DEC.2026.004 Renonciation préemption 25 Rue Pierre Brossolette, parcelle BK 57 et appartenant à LEGER Eliane

DEC.2026.005 Renonciation préemption 1 Rue de la haute berue, parcelle AZ 541 et appartenant à HOULIER Henri

DEC.2026.001 : Encaissement d'une somme de 1 800 € versée par RELYENS (Protection Juridique) correspondant au remboursement d'une partie des honoraires d'avocats engagés dans la procédure contentieuse opposant la Commune de Liffré à la société SMA NETAGIS suite à la résiliation de leur marché d'infogérance.

DEC.2026.006 : Encaissement d'une somme de 229,90 € correspondant à la vente de 2,42 tonnes de platinage à l'entreprise PASSENAUD RECYCLAGE

II - Marchés passés par délégation :

Marché passé par le biais du groupement de commande mis en place par le SDE35

Consultation	Attributaire
Fourniture et acheminement d'électricité – Lot Bloc + Spot	Total Energies Electricité et Gaz France 2 rue Louis Armand 75015 PARIS

Cet accord-cadre a été signé le 21 novembre 2024 par le coordonnateur du groupement, le SDE 35. Le marché subséquent n°1 a été signé le 14 janvier 2025 pour un démarrage au 1er janvier 2026.

Marchés passés par le biais du SCA de Lamballe, conformément à la convention de mandat signée avec eux pour la passation de marchés publics de fournitures et services

Le SCA a lancé de nouvelles consultations d'entreprises en vue de l'attribution d'accords-cadres multi-attributaires pour les fournitures de bureau et scolaires, de mobilier et aménagement extérieur. Ces marchés couvrent la période du 01/01/2026 au 31/12/2028 (un an renouvelable deux fois).

Les accords-cadres ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lot 1 : Fournitures de bureau, papier et consommables informatiques	FIDUCIAL BUREAUTIQUE 28bis av du Baron Lacrosse Guesnou - 29803 BREST
	LACOSTE 15 allée de la Sariette - ZA St Louis - 84250 LE THOR
	LYRECO Rue Alphonse Terroir - 59584 MARLY CEDEX

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260122-2026_008-DE

Lot n°2 - Fournitures scolaires, activités manuelles et loisirs créatifs	LACOSTE 15 allée de la Sariette - ZA St Louis - 84250 LE THOR
	PAPETERIES PICHON SAS ZAC l'Orme les Sources - 750 rue Colonel Louis Lemaire - CS 9702 - 42340 VEAUCHE
	Librairie Papeterie MARY 20 bd jean Jaurès - BP 60405 - 35304 FOUGERES
Lot n°3 - Mobilier de bureau et salle de réunion	MANUTAN COLLECTIVITES 143 Bd Ampère - CS 90000 - 79074 NIORT CEDEX 9
	LACOSTE 15 allée de la Sariette - ZA St Louis - 84250 LE THOR
	OUEST BUREAU 5 rue Ambroise Paré - 22360 Langueux
Lot n°4 - Mobilier scolaire et périscolaire	MANUTAN COLLECTIVITES 143 Bd Ampère - CS 90000 - 79074 NIORT CEDEX 9
	MOBIDECOR 26 avenue de Saint-Marcellin - 42160 BONSON
	DPC MOBILIER - PA de St Porchaire - 1 rue Pierre et Marie Curie -79300 BRESSUIRE
Lot n°6 - Mobilier de salle de restauration	DPC MOBILIER - PA de St Porchaire - 1 rue Pierre et Marie Curie - 79300 BRESSUIRE
	MOBIDECOR 26 avenue de Saint-Marcellin - 42160 BONSON
	OUEST COLLECTIVITES ZA des Olivettes - 35520 MELESSE
Lot n°8 - Mobilier urbain	BOSCHAT LAVEIX Route de Plancoët -22400 LAMBALLE
	MANUTAN COLLECTIVITES 143 Bd Ampère - CS 90000 - 79074 NIORT CEDEX 9

Ces accords-cadres ont été signés, pour ce qui concerne la Commune de Liffré, par M. le Maire, le 14/01/2026.

A Liffré,
Le Maire,
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr